PLAN D'ACTIONS RSE 2026 - 2028

Version	Version du 10 octobre 2026
Période	2026 - 2028
Validé par	Mathilde JEANNEROT, directrice
Référente RSE	Gaëlle Dufour, 21h par semaine soit 0,6 ETP pour une équipe de 8 personnes

Tiers-Lieu situé au cœur du Parc Floral de Paris, l'Espace City'zen Paris accueille séminaires, formations, cours de bien-être et propose une boutique dans un cadre naturel qu'il a la responsabilité de préserver. Ce plan traduit en actions concrètes, datées et suivies les engagements de notre politique RSE pour 2026 - 2028.

1. Notre approche

Ce plan d'actions met en œuvre la politique RSE de l'Espace City'Zen Paris. Il reprend ses trois piliers et ses sept objectifs, numérotés de la même façon : deux objectifs de maintien, qui protègent nos acquis, et cinq objectifs de progression. Les objectifs et leurs cibles sont fixés par la politique ; ce plan précise, pour chacun, les actions, leur pilote, leur échéance, leur statut et la preuve attendue.

Le plan est volontairement resserré. Il est dimensionné aux moyens d'une TPE de 8 personnes, qui consacre 21 heures par semaine à sa responsable RSE : les objectifs de maintien ne demandent qu'un contrôle annuel, et chaque objectif de progression repose sur une ou deux actions. Le suivi se fait au moyen d'un tableau de bord, examiné lors de la revue annuelle.

Le plan est complété par un rappel de nos principaux acquis depuis 2016, qui montrent que la démarche n'a pas commencé avec ce document.

2. Nos acquis

Ces réalisations sont décrites dans la politique RSE. Elles sont rappelées ici avec leur date, pour situer le plan dans la continuité de la démarche.

Depuis	Réalisation
Depuis 2016	Tarifs spécifiques pour les associations (références : Sidaction, WWF, Fédération française de yoga…) Inclusion : prêt de fauteuils, information en FALC, boucle auditive, équipe formée à l'accueil de personnes en situation de handicap.
Depuis 2020	100 % des achats alimentaires des gâteaux, biscuits, jus, café, thé et jus des pauses en bio ; eau minérale en verre consigné
2020	Pass Navigo remboursé à 100 % (au-delà de l'obligation légale de 50 %) ; part

	variable collective liée aux objectifs construits avec l'équipe
2022	Objets « Espace City'Zen Paris » fabriqués par un ESAT Charte éthique et engagements RSE signé par les intervenants yoga et bien-être
2023	80 % de l'équipe a participé à la Fresque du Climat et à l'atelier 2Tonnes
Depuis 2023	Adaptation thermique du bâtiment avec la SEPE et la Ville de Paris : radiateurs à inertie, ventilateurs de plafond, rideau de verdure sur la façade sud, pilotage intelligent des températures puis changement total du système de chauffage
2023	Contribution à l'obtention du label Tourisme & Handicap du Parc Floral ;
2024	Compostage du marc de café et des déchets végétaux
Depuis 2025	Membre du Mouvement Impact France et de 1 % pour la Planète ; évaluateurs pour Team for the Planet
2026	Collecte des articles de sport des abonnés avec la Recyclerie sportive de Montreuil ;
2026	politique RH et qualité de vie au travail mise à jour; charte des achats rédigée et en cours de signature ;

3. Actions par objectif

Statuts : En place / En cours / À lancer. Échéances exprimées en trimestres (T1 = janvier à mars). L'indicateur et la cible de chaque objectif sont ceux de la politique RSE.

N°	Action	Pilote	Échéance	Statut	Preuve
Pilier 1 – Un bâtiment exigeant, adapté pas à pas et ouvert à toutes et à tous					
P01-1 · Maintien – Maintenir jusqu'en 2028 100 % de produits d'entretien et d'hygiène naturels ou écolabellisés *Indicateur : part des produits d'entretien et d'hygiène naturels ou écolabellisés, y compris ceux du prestataire de ménage*					
P01-1	Tenir à jour la liste des produits utilisés avec leur écolabel ou composition et la contrôler chaque année au regard des factures	Responsable RSE	Chaque année, à la revue	En place	Liste des produits et fiches techniques, factures, accord et charte signés par le prestataire de ménage
P01-2 · Progression – Former d'ici fin 2027 80 % de l'équipe à l'accueil des personnes en situation de handicap, y compris les handicaps invisibles *Indicateur : part de l'équipe formée (80 %)*					
P01-2	Choisir une formation couvrant aussi les handicaps invisibles et former l'équipe	Responsable RSE	Choix T1 2027 ; formation T4 2027	À lancer	Programme, attestations de formation
Pilier 2 – Des activités responsables, à commencer par nos événements					
P02-1 · Maintien – Maintenir jusqu'en 2028 100 % d'achats alimentaires bio pour les pauses (café et chocolat bio, chocolat équitable) *Indicateur : part des achats alimentaires des pauses en bio*					
P02-1	Contrôler chaque année les factures alimentaires des pauses pour vérifier que les produits BIO sont bien conformes	Responsable RSE	Chaque année, à la revue	En place	Factures fournisseurs
P02-2 · Progression – Atteindre d'ici mi-2027 100 % de prestataires signataires de la charte d'achats *Indicateur : part des traiteurs référencés signataires*					

P02-2	Faire signer la charte aux prestataires, puis la rendre obligatoire pour tout nouveau référencement ; revoir la liste chaque année	Responsable RSE	T2 2027	En cours	Chartes signées,
P02-3 · Progression – Mettre en place en 2027 un questionnaire sur le mode de transport des participants aux activités de l'Espace City'Zen Paris et atteindre l'objectif de 50% de répondants en mobilités douces *Indicateur : part des répondants venus en mobilités douces (marche, vélo, transports en communs..) ; nombre de répondants*					
P02-3 a	Concevoir un questionnaire très court (QR code affiché en salle et à la pause, ou question ajoutée au questionnaire de satisfaction) et le proposer lors des événements et des cours à partir du T2 2027.	Responsable RSE	T2 2027	À lancer	Questionnaire, tableau des réponses
Pilier 3 – Une équipe stable, ancrée dans l'écosystème du Parc Floral					
P03-1 · Progression – Mettre en place un questionnaire "Qualité de vie au travail" renseigné chaque année et piloter le résultat pour qu'il ne baisse jamais *Indicateur : score global du questionnaire (moyenne sur 10) et taux de participation*					
P03-1 a	Construire un questionnaire court et anonyme (une dizaine de questions, sans question permettant d'identifier les répondants) ; le diffuser au T1 2027 pour établir la référence, puis chaque année	Responsable RSE	Chaque année, T1	A lancer	Questionnaire, synthèse des résultats
P03-1 b	Présenter les résultats en réunion d'équipe et décider ensemble d'une à trois actions ; toute baisse du score donne lieu à un plan d'actions	Directrice	Chaque année, T2	A lancer	Compte rendu de réunion d'équipe
P03-2 · Progression – Former chaque année 100 % de l'équipe à un enjeu de transition, de prévention ou de santé, dont 80 % aux premiers secours fin 2026 *Indicateur : part de l'équipe formée dans l'année ; part de l'équipe formée aux premiers secours*					
P03-2 a	Former au moins 7 personnes sur 8 aux premiers secours - formation programmée les 06 et 07 décembre 2026	Directrice	T4 2026	En cours	Feuille d'émargement, attestations
Actions transverses – pilotage de la démarche, suivi de nos pratiques et engagements datés de la politique					
T1	Organiser la revue RSE annuelle avec l'équipe et une ou deux parties prenantes ; y présenter le tableau de bord ;	Responsable RSE		À lancer	Compte rendu, feuille d'émargement

4. Pilotage et révision

- Pilotage. La responsable RSE suit l'avancement des actions et en rend compte à la directrice (fréquence : annuelle). La responsable RSE tient à jour le tableau de bord des indicateurs sous Excel.
- Revue annuelle. Elle réunit la directrice, l'équipe et une ou deux parties prenantes. Elle examine le tableau de bord, les retours clients, l'avis de l'équipe et les évolutions réglementaires, et donne lieu à un compte rendu et à la mise à jour du plan.
- Communication. Le plan est présenté à l'équipe lors de sa validation.
- Ajustement. Les actions peuvent être ajustées lors de la revue. Toute modification d'un objectif ou d'une cible est d'abord reportée dans la politique RSE, puis dans une nouvelle version de ce plan.